

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers
En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 20

L'an deux mil quatorze, le 21 juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Touvet, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Laurence THERY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 11 juillet

Présents : BRIAT Arnaud, BACHELOT Cécile, GEORGES Stéphane, GONNET André, GUILLON Dominique, JACQUIER Patricia, LAGUIONIE Brice, LARGE Sylvie, MICHELONI Christine, MOUSSY Aude, NOLLY Michel, RAFFIN Adrian, THERY Laurence, VEUILLEN Pascal, FELTZ Corinne et ANSANAY Emmanuelle (arrivée à 18h40)

Absents excusés : RATAHIRY Gaëlle (pouvoir donné à Christine MICHELONI), POURCHON Franck (pouvoir donné à Sylvie LARGE), VUILLERMOZ-GENON Annie (pouvoir donné à Laurence THERY), MOURETTE Jean-Louis (pouvoir donné à André GONNET)

Absents : CHARPENTIER Vincent, ROBERT Christian et LEJEUNE Gilles

Secrétaire de Séance : RAFFIN Adrian

Objet : Création d'un poste en contrat d'avenir au service scolaire/animation
n°6 : 21/07/2014



Après avoir entendu le rapport de Madame Laurence Théry, maire de la commune du Touvet,

Vu la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 qui crée le dispositif « emplois d'avenir » ce nouveau

Considérant que le dispositif a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas qualifiés par contrat aidé

Considérant la possibilité d'ouvrir un poste supplémentaire de contrat d'avenir au service scolaire

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,

DECIDE de créer un poste en contrat d'avenir pour un an à temps plein à partir du 1^{er} septembre 2014

Adoptée à la majorité

Pour : 19

Abstention : 1 (C. Feltz)

Pour extrait conforme, Le TOUVET, le

25 JUL. 2013

Le Maire,
Laurence THERY



TRANSMIS au représentant de l'Etat le : 30 JUL. 2014

PUBLIE le :

25 JUL. 2013